

SERVICE / DIVISION	Service des immeubles, parcs et espaces publics / Direction	No SD SD-2024-4171
OBJET	Recommander au conseil d'approuver la convention de renouvellement de bail à intervenir entre l'Institut de gestion et de coordination des organismes arméniens de Laval et la Ville de Laval concernant la location par la Ville de locaux et d'un garage situés au 397, boulevard des Prairies, pour une période de 3 ans, soit du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2027	
No dossier(s) interne(s) : BA-008 No LV : NE S'APPLIQUE PAS DISTRICT(S) : 11-Laval-des-Rapides		
Actions : BAIL Demande d'achat : Oui CT requis : Oui Bail Durée : 3 ans Date de début : 2025-01-01 Date de fin : 2027-12-31 Renouvellement : 2 x 6 mois Frais d'exploitation : Exclus Incitatif : Au bénéfice de différents organismes communautaires, Locataire/locateur : Institut de gestion et de coordination des organismes arméniens de Laval		

SERVICE / DIVISION	Service des immeubles, parcs et espaces publics / Direction	No SD SD-2024-4171																		
<p>DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)</p> <table border="0"> <tr> <td><u>Date</u></td> <td><u>No résolution</u></td> <td><u>Objet</u></td> </tr> <tr> <td>2022-06-08</td> <td>CE-20220608-1893</td> <td>ADDENDA AU BAIL EN FAVEUR DE L'INSTITUT DE GESTION ET DE COORDINATION DES ORGANISMES ARMÉNIENS DE LAVAL</td> </tr> </table> <p><u>Résumé</u> RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:</p> <p>d'approuver l'addenda au bail à intervenir entre la Ville de Laval et l'Institut de gestion et de coordination des organismes arméniens de Laval concernant la location d'un garage situé au 397, boulevard des Prairies, d'une superficie de 68,8 mètres carrés, pour une période de 2 ans et 7 mois, soit du 1er juin 2022 au 31 décembre 2024, et ce, selon les termes et conditions mentionnés dans l'addenda;</p> <p>d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.</p> <p>(CT:1702465) (SD-2022-2238)</p> <table border="0"> <tr> <td><u>Date</u></td> <td><u>No résolution</u></td> <td><u>Objet</u></td> </tr> <tr> <td>2021-05-26</td> <td>CE-20210526-1751</td> <td>PROLONGATION DE BAIL EN FAVEUR DE VILLE DE LAVAL</td> </tr> </table> <p><u>Résumé</u> RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:</p> <p>d'approuver la prolongation de bail à intervenir entre l'Institut de gestion et de coordination des organismes arméniens de Laval et la Ville de Laval concernant la location d'un garage détaché, situé au 397, boulevard des Prairies, d'une superficie de 68,7 mètres carrés, pour une période d'un an, du 1er juin 2021 au 31 mai 2022, et ce, selon les termes et conditions mentionnés dans cette prolongation de bail;</p> <p>d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.</p> <p>(CT:1655335) (SD-2021-2674)</p> <table border="0"> <tr> <td><u>Date</u></td> <td><u>No résolution</u></td> <td><u>Objet</u></td> </tr> <tr> <td>2020-03-10</td> <td>CM-20200310-186</td> <td>BAIL EN FAVEUR DE VILLE DE LAVAL</td> </tr> </table> <p><u>Résumé</u> Sur recommandation du comité exécutif,</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR : Aram Elagoz APPUYÉ PAR : Isabella Tassoni</p> <p>et résolu à l'unanimité:</p> <p>d'approuver le bail à intervenir entre l'Institut de gestion et de coordination des organismes arméniens de Laval et la Ville de Laval concernant la location de locaux, situés au 397, boulevard des Prairies, d'une superficie totale de 748,4 mètres carrés, pour une période de 5 ans, du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2024, et ce, selon les termes et conditions mentionnés dans ce bail;</p> <p>d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉ</p> <p>(SD-2020-450)</p>			<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2022-06-08	CE-20220608-1893	ADDENDA AU BAIL EN FAVEUR DE L'INSTITUT DE GESTION ET DE COORDINATION DES ORGANISMES ARMÉNIENS DE LAVAL	<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2021-05-26	CE-20210526-1751	PROLONGATION DE BAIL EN FAVEUR DE VILLE DE LAVAL	<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2020-03-10	CM-20200310-186	BAIL EN FAVEUR DE VILLE DE LAVAL
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>																		
2022-06-08	CE-20220608-1893	ADDENDA AU BAIL EN FAVEUR DE L'INSTITUT DE GESTION ET DE COORDINATION DES ORGANISMES ARMÉNIENS DE LAVAL																		
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>																		
2021-05-26	CE-20210526-1751	PROLONGATION DE BAIL EN FAVEUR DE VILLE DE LAVAL																		
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>																		
2020-03-10	CM-20200310-186	BAIL EN FAVEUR DE VILLE DE LAVAL																		

SERVICE / DIVISION	Service des immeubles, parcs et espaces publics / Direction	No SD SD-2024-4171												
<p>CONTEXTE / JUSTIFICATIONS</p> <p>En vertu d'un bail signé le 16 septembre 1998 et de ses amendements et renouvellements subséquents, la Ville loue de l'Institut de gestion et de coordination des organismes arméniens de Laval, au bénéfice de différents organismes communautaires, des locaux situés aux 3e et 4e étages de l'immeuble, ayant une superficie locative approximative totale de 8 056 pieds carrés, ainsi qu'un garage détaché situé à l'arrière de l'immeuble, à des fins d'entreposage, d'une superficie de 740 pieds carrés.</p> <p>Le bail se termine le 31 décembre 2024.</p> <p>Le SCLSDS a mentionné au Service des immeubles, parcs et espaces publics vouloir renouveler le bail pour une période supplémentaire de 3 ans, soit du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2027, plus 2 options de renouvellement de 6 mois chacune.</p> <p>Le Service des immeubles, parcs et espaces publics a négocié une entente et les parties conviennent de signer un renouvellement de bail selon les conditions suivantes :</p> <table data-bbox="110 774 974 962" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th></th> <th style="text-align: center;">Loyer de base locaux Annuel</th> <th style="text-align: center;">Loyer du garage Annuel</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1er janvier au 31 décembre 2025</td> <td style="text-align: right;">51 077,83 \$</td> <td style="text-align: right;">5580,00 \$</td> </tr> <tr> <td>1er janvier au 31 décembre 2026</td> <td style="text-align: right;">52 610,16 \$</td> <td style="text-align: right;">5747,40 \$</td> </tr> <tr> <td>1er janvier au 31 décembre 2027</td> <td style="text-align: right;">54 188,47 \$</td> <td style="text-align: right;">5919,84 \$</td> </tr> </tbody> </table> <p>Les frais d'exploitation de l'immeuble sont estimés, pour l'année 2025, à 36 252,00 \$, plus les taxes applicables.</p> <p>Total du loyer estimé pour 3 ans : 283 879,80 \$, plus les taxes applicables.</p> <p>Le loyer de base annuel pour chaque option de renouvellement pour les locaux (sans le garage) sera de 55 814,12 \$, auquel s'ajouteront le loyer additionnel et les taxes applicables.</p>				Loyer de base locaux Annuel	Loyer du garage Annuel	1er janvier au 31 décembre 2025	51 077,83 \$	5580,00 \$	1er janvier au 31 décembre 2026	52 610,16 \$	5747,40 \$	1er janvier au 31 décembre 2027	54 188,47 \$	5919,84 \$
	Loyer de base locaux Annuel	Loyer du garage Annuel												
1er janvier au 31 décembre 2025	51 077,83 \$	5580,00 \$												
1er janvier au 31 décembre 2026	52 610,16 \$	5747,40 \$												
1er janvier au 31 décembre 2027	54 188,47 \$	5919,84 \$												
<p>IMPACTS MAJEURS</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>														
<p>ASPECTS FINANCIERS</p> <p>Nature de la dépense et montant prévus au budget.</p>														
<p>CULTURE</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>														
<p>CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>														
<p>CADRE NORMATIF</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>														
<p>REMARQUE(S)</p>														
<p>EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU</p> <p>de recommander au conseil d'approuver la convention de renouvellement de bail à intervenir entre l'Institut de gestion et de coordination des organismes arméniens de Laval et la Ville de Laval concernant la location par la Ville de locaux et d'un garage situés au 397, boulevard des Prairies, pour une période de 3 ans, soit du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2027, et ce, selon les conditions mentionnées dans cette convention;</p> <p>d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.</p>														

SERVICE / DIVISION	Service des immeubles, parcs et espaces publics / Direction	No SD SD-2024-4171
CERTIFICATION		
Numérotation des finances : 1811705 Coût estimé affectant l'année en cours :		CM requis :Oui
Annotation(s)		
Répartition de la dépense nette par année:		
2025	97 543.76 \$	
2026	99 328.21 \$	
2027	101 166.33 \$	

Total	298 038.30 \$	
=====		
Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer la dépense ci-haut décrite se rapportant à l'année en cours.		
_____ JETTE, Monsieur FRANCOIS (44743) Trésorier		_____ 2024-09-19 AN - MS - JR